

## STI-STL : se parer avant la tempête

### Compte-rendu de la réunion du 6 Janvier

A l'invitation du SNES académique, une réunion des collègues de STI-STL s'est tenue mercredi 6 Janvier à Montpellier. Elle a réuni 10 représentants de 5 lycées de l'académie (Béziers, Mende, Montpellier, Narbonne, Prades).

**Première partie :** Elle a fait le point sur la situation de nos filières suite aux dernières déclarations du ministre (19/12) : <http://www.snes.edu/Chatel-et-la-voie-technologique.html>

1. En seconde, au-delà d'un tronc commun qui contient obligatoirement l'enseignement des « Sciences et vie de la terre », un enseignement d'exploration dit « d'économie » serait imposé. Pour les élèves qui envisageraient une filière à caractère technologique, le choix se porterait sur un enseignement d'exploration de 1 H 30 éventuellement complété par un deuxième (s'il existe) ... ce qui ramènerait à 1 H 30 (3H au mieux) les horaires consacrés à nos disciplines au lieu de 6 H (pour la plupart de ces élèves) aujourd'hui. A noter que le cadre (est-ce un enseignement à base de travaux pratiques imposant des groupes ?) n'est pas fixé.
2. Après un vide très inquiétant, et les premiers mouvements dans certains établissements scolaires, le ministre a enfin affiché une volonté de maintenir un « fort ancrage technologique dans des champs technologiques ... plus polyvalents » autour de 5 domaines pour les STI :
  - Architecture et construction (« génie civil » ?)
  - Système d'information et le numérique
  - L'énergie et le développement durable
  - L'innovation et l'éco-conception
  - Les arts appliquésLes STL autour de 2 domaines :
  - Biotechnologies
  - Sciences physiques et chimiques.

Pour les STI, il manque à l'appel le champ de la productique, ce qui n'est pas acceptable. Par ailleurs, rien n'est dit sur l'organisation réelle avec trois interrogations majeures :

- Cet ancrage est-il bien marqué **dès la première** ?
  - Les volumes horaires des enseignements de spécialité sont-ils **suffisamment importants pour ne pas dénaturer les enseignements** ?
  - Les enseignements sont-ils organisés **autour de séances de Travaux Pratiques permettant l'expérimentation** ?
3. Aucune articulation entre voie technologique et voie professionnelle n'est affichée ce qui installe une grande confusion (en particulier pour l'orientation en fin de troisième) entre voie professionnelle (affichage d'un bac pro en 3 ans permettant la poursuite d'étude) et la voie technologique (affichage d'un bac en 3 ans permettant la poursuite d'étude).

### **Deuxième partie : actions programmées**

La discussion entre les collègues a permis de dégager un certain nombre de revendications, au-delà de la volonté de voir réaffirmée la réussite sur le plan social et économique de cette voie :

1. Obtenir une clarification des objectifs entre voie technologique et voie professionnelle ce qui supposerait de remettre à plat la « dite rénovation de la voie professionnelle ». Proposition : si un bac pro devait rester en 3 ans, il faudrait installer une année de propédeutique pour l'entrée en BTS pour les élèves issus de Bac pro (année organisée dans les PL ou les LT).
2. Ne pas tarir le vivier de recrutement de la voie technologique industrielle. Pour cela il apparaît indispensable de muscler l'horaire en seconde des deux enseignements dits « d'exploration » à caractère marquant la filière technologique avec la possibilité de ne pas choisir l'enseignement dit d'exploration du domaine de l'économie.
3. Obtenir l'ancrage affiché dans les champs technologiques, dès la première, en y ajoutant le champ de la « productique », en définissant des horaires suffisants pour poursuivre un travail approfondi dans les « spécialités », travail s'appuyant sur des activités expérimentales (et non pas des activités uniques de simulation), ce qui impose des horaires conséquents et un affichage national des activités pratiques en TP). Maintenir à l'intérieur d'une filière, la possibilité d'organiser les activités pratiques autour d'options s'appuyant sur les matériels des établissements et les spécificités des bassins industriels ; par exemple, la spécificité du génie thermique pouvant perdurer au sein de la filière « énergie et développement durable ».

Nous avons décidé d'appeler tous les collègues de STI et STL à se réunir dans chaque établissement pour :

- échanger et se mobiliser
- produire une information (voir proposition en fichier joint) à destination des élèves, des familles, de la presse, des responsables politiques.
- organiser la distribution de cette information (autour des journées d'actions, de grève du 14 et 21 janvier) et avant la manifestation nationale à Paris du 30 Janvier.
- assurer un affichage fort sur la question des STI-STL ou plus généralement sur la voie technologique lors de la manifestation du 30 Janvier.

Joël ILLES, le 7 Janvier